

## PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

### DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
12	0

Date de convocation
05/07/2023

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le 26/07/2023



Acte affiché le : 26/07/2023

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, Tugdual Braban, Jean-François Dumonteil, Catherine Henry, Joëlle Le Bihan, Rollande Le Borgne, Rémy Le Vot, Jean-Charles Lohé, Michel Morvant, Éric Prigent, Bernard Saliou, Patrick Urien.

Suppléant.e.s présent.e.s votant.e.s : Dominique Cogen, Renée Courtel, Françoise Guillerm, Hubert Le Lann, René Le Moullec, Sandra Le Nouvel, Jacqueline Mazéas, Jean-Yves Philippe, Guillaume Robic.

Titulaires excusé.e.s :

Suppléants excusés : Christophe Daniel.

L'An deux mille vingt-trois, le 12 juillet s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles LOHÉ.

#### DÉLIBÉRATION – CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE PROPOSE PAR L'ADEME ET LA REGION BRETAGNE

En mai dernier, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Région Bretagne ont lancé un appel à projets, pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies locales d'adaptation au changement climatique. Si les politiques d'atténuation ont longtemps dominé le débat, l'adaptation aux effets du changement climatiques est devenue une nécessité comme en atteste les évènements subis par le Pays Centre Ouest Bretagne à l'été 2022.

Depuis fin 2022, le PETR du Pays COB, ainsi que les 5 EPCI du territoire sont engagés dans la démarche « Territoire engagé pour la transition écologique » via un contrat d'objectif signé avec l'ADEME. Ce programme a permis de faire un état des lieux des politiques de transition écologique actuellement en cours sur les EPCI. Si le sujet de l'atténuation du changement climatique est pris en compte, notamment via de nombreux travaux engagés sur les énergies, le sujet de l'adaptation est peu abordé. En effet, la majorité des communautés de communes du Pays Centre Ouest Bretagne n'a pas de Plan Climat Air Energie territorial, car les critères d'éligibilités de l'appel à projet (correspondant à une population supérieure à 20 000 habitants) ne leur permettent donc pas de candidater seule.

Pourtant, le Centre-Bretagne est déjà impacté par le dérèglement climatique. Selon l'Observatoire de l'environnement en Bretagne, la région présente des vulnérabilités variables face aux changements climatiques. Pour le centre-Bretagne, une intensification des périodes de sécheresse, des risques de conflits d'usage sur la ressource en eau, des bouleversements des écosystèmes naturels et des migrations des espèces et des pressions accrues sur les activités agricoles et forestières sont à anticiper.

La construction et la mise en œuvre de démarches d'adaptation sont primordiales, mais sont complexes à initier, notamment de par leur transversalité et leur caractère relativement récent. Cet appel à projets vise donc à soutenir, développer, consolider et approfondir les stratégies locales d'adaptation, mais également à expérimenter des actions d'adaptation concrètes. Les projets présentés permettront d'aborder, de façon transversale un ou plusieurs axes de travail de l'adaptation, indiqués ci-dessous :

- Accompagnement de la collectivité, élu.e.s et agent.e.s, dans l'intégration des enjeux de l'adaptation au changement climatique
- Sensibilisation et mobilisation des citoyen.ne.s aux enjeux de l'adaptation au changement climatique
- Adaptation des politiques d'aménagement et de gestion des risques pour un territoire résilient
- Préservation du patrimoine naturel et gestion des ressources dans un contexte de changement climatique
- Accompagnement des secteurs économiques dans la transformation et l'adaptation au changement climatique.

L'objectif pour le Pôle d'Equilibre de Territoire Rural du Pays du centre Ouest Bretagne serait de définir avec les 5 communautés de communes et leurs communes, une feuille de route territoriale d'adaptation au changement climatique en travaillant sur 3 volets principaux :

1. Un état de lieux visant à caractériser l'impact du changement climatique sur le territoire (impact environnemental, économique et social) en mobilisant les données de l'observatoire du climat de l'OEB.
2. Un volet portant sur la mobilisation et l'acculturation des élu.es sur la question de l'adaptation au changement climatique. La mobilisation des élu.es permettra de définir des enjeux et axes stratégiques prioritaires sur lesquels travailler. La nouvelle commission transition écologique du Conseil de Développement sera également mobilisée.
3. La préfiguration des outils pérennes de mise en œuvre de l'adaptation sur le territoire. Les outils devront permettre de consolider et d'approfondir les stratégies locales d'adaptation et d'expérimenter des actions sur le territoire du pays cob.

Montant de l'aide :

Les actions pourront être financées par la Région Bretagne et l'ADEME, à hauteur de 70 % maximum des dépenses éligibles, et jusqu'à un maximum de 70 000€ par projet déterminé en fonction de l'intérêt du projet.

L'autofinancement de 30% peut prendre la forme d'une valorisation du temps de travail des professionnels techniciens mobilisés sur le sujet.

Les dépenses éligibles comprennent :

- Les coûts directs de mise en œuvre du projet : études, investissements ou constructions, fournitures, équipements et matériels, travaux, prestations de services, etc.
- Les frais de ressources humaines liés au projet (hors fonctions support),
- Les frais généraux liés au projet (plafonnés à 25% des coûts affectés au projet).

Les projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets seront soutenus sur une durée maximale de 2 ans.

Le Pays du Centre Ouest Bretagne, en tant que structure facilitatrice pour les mesures de transition énergétiques et porteur du SCoT est invité à se positionner pour une candidature à l'appel à projet lié aux adaptations au changement climatique.

Jean-Charles Lohé, Président du Pays du Centre Ouest Bretagne, soumet aux membres du Comité syndical la validation d'une réponse pour candidature à l'appel à projet « adaptation climatique » du Pays Centre Ouest Bretagne pour les 5 EPCI.

Le Comité syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

Valide une réponse du Pays Centre Ouest Bretagne à l'appel à projet lié aux adaptations au changement climatique. Cette dernière sera soumise pour validation au prochain Comité Syndical.

Fait à Rostrenen,  
Le 26/07/2023

Le Président,  
Jean-Charles Lohé



